

SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN
2 0 1 8

VILLES
ET TERRITOIRES
DE DEMAIN

COLLOQUE
D É B A T S



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

SYNTHÈSE

Villes et territoires de demain

en Bourgogne-Franche-Comté

Questionner l'avenir, expérimenter pour agir

Colloque proposé par la DREAL
Maison de l'économie à Besançon
Mardi 5 juin 2018 de 9h à 13h

Animation : Antoine Fonteneau, journaliste

1) Table ronde « Paysages post-carbone »



• Sébastien Crombez

Directeur de projets et chef de la Mission Régionale Climat-Air-Énergie à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Dans tous les scénarios envisagés pour notre futur énergétique figurent deux éléments incontournables : le développement des énergies renouvelables et l'isolation du bâti.

En Bourgogne Franche-Comté, les énergies renouvelables principales sont l'éolien et le photovoltaïque ; la région a la capacité de développer ces deux énergies à la hauteur attendue : il faudrait toutefois atteindre chaque année le maximum qui a pu être installé les meilleures années. Pour cela le principal obstacle, concernant l'éolien notamment, est de lutter contre les idées reçues, et de développer l'acceptabilité de ces projets.

À l'encontre de ces idées reçues, le développement de l'éolien n'est pas anarchique, de nombreuses contraintes (sites classés, zones militaires...) et réglementations l'encadrent ; toutefois cela définit plutôt les zones à éviter, et ne suffit pas à optimiser l'installation dans le territoire : pour cela il faut que les territoires s'organisent. Il n'est pas non plus coûteux et inefficace ; les éoliennes de BFC produisent autant que celles du Nord ; et l'éolien rapporte près d'1 mds d'euros en France, toutefois pour que les territoires en bénéficient, il leur faut investir aux côtés des porteurs privés.

Voir ses interventions : <https://www.dailymotion.com/video/x6l8fiw> – 8:00 et 19:00



• Gilles Desthieux

Professeur associé à la Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève HES-SO / hepia – Consultant en énergie au bureau Amstein+Walthert-Genève – Chef de file suisse du projet Interreg REQUEST (Transition vers la durabilité et réhabilitation des quartiers existants)

En Suisse, une votation a décidé de sortir du nucléaire (aujourd'hui il représente 35 % de la production d'électricité totale), et donc de développer les ENR. Certaines se développent effectivement de façon importante (l'hydroélectricité représente 60 % de la production d'électricité), mais pour l'éolien il y a souvent une forte opposition aux projets, qui empêche leur réalisation du fait du système de démocratie directe suisse. En 2017, la Suisse comptait seulement 37 éoliennes (0,2 % de la production d'électricité). De ce fait, les objectifs de division par 2 de la production d'électricité d'origine nucléaire d'ici 15 ans et de sortie du nucléaire en 2050 semblent peu réalistes.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6l8fiw> – 12:20

Projet Interreg REQUEST (transition vers la durabilité et réhabilitation des quartiers présents) :

Ce projet franco-suisse s'inscrit dans la démarche d'écoquartiers sur des quartiers existants. Il a pour objectif d'accumuler de la connaissance et de la compétence en matière de rénovation de quartiers existants. Les équipes françaises et suisses accompagnent ainsi les collectivités dans l'élaboration de stratégies de revitalisation de ces quartiers. En Suisse de tels projets sont favorisés par l'existence d'un mécanisme légal permettant leur financement : le loyer est augmenté du montant de la baisse des charges due à la rénovation, le loyer avec charges reste donc le même. Cette démarche permet également de mieux préparer le futur de ces quartiers puisque les habitants, leurs modes de vie et leurs besoins sont connus.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6l9659> – 0:00



• Didier Ides

Agriculteur, Maire de Sauvigny-le-Bois (89) – Vice-Président à la Communauté de Communes Avallon-Vezelay-Morvan – Vice-Président au PETR du Pays Avallonnais en charge de l'aménagement de l'espace

Dans l'Yonne, il y a eu de nombreux projets éoliens, surtout dans le sud, et on constate désormais une certaine saturation. Il a été décidé de débattre de ce sujet dans le cadre du SCoT, afin de définir collectivement s'il est possible de développer encore cette ENR, et si oui, où. Ont été déterminées des zones « non préférentielles » où les enjeux de biodiversité, ou de patrimoine sont difficilement compatibles avec de tels projets.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6l8fiw> – 25:00



• Bernard Maetz

Maire de la Grande Fosse (88) depuis 1998 – Vice-président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (urbanisme/énergie) depuis 2014 et Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges en charge de l'Habitat et du Logement

Dans la commune de la Grande Fosse (128 habitants), une sensibilisation des habitants aux enjeux du développement durable est menée depuis 25 ans, avec des réflexions sur le paysage, la biodiversité... c'est grâce à cela que dès 2003 ce village a commencé à chercher comment il pouvait s'inscrire dans le protocole de Kyoto, et ainsi faire sa part. De multiples actions ont été conduites, de l'OPAH incluant un volet énergie au cadastre solaire, en passant par le développement de l'éolien et même l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'église !

Ces projets sont la preuve de la nécessité de préparer et sensibiliser les habitants aux enjeux de l'avenir, ici l'éolien a été bien accepté en raison de la sensibilisation en amont (l'impact sur les paysages est souvent un frein mais c'est en fait une question de réappropriation du paysage), de l'inscription dans un projet global, mais aussi du portage participatif, permettant de conserver localement les retombées financières.

Les difficultés ont été grandes, et le projet a duré 20 ans, avec beaucoup d'embûches, peu de soutien, y compris de l'État, et un grand nombre d'oppositions, y compris du côté des défenseurs de l'environnement.

Les habitants sont aujourd'hui fiers du village, qui a d'ailleurs renoué avec la croissance démographique (la population a doublé en trente ans). Il a été ainsi démontré que la ruralité peut jouer un rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6l8fiw> – 33:10

➔ Nous avons retenu des débats de cette première table ronde :

- l'importance de l'aspect sobriété énergétique, avec la rénovation du bâti ancien comme grand défi pour la région BFC et plus particulièrement pour les territoires ruraux.
 - l'importance d'avoir une stratégie « énergie » à l'échelle locale via les PCAET et SCOT
 - l'enjeu de la relocalisation de la production de l'énergie
 - le rôle d'exemplarité des PNR
 - le problème posé par les projets de long terme nécessitant une implication forte des élus (notamment du maire) qui, par conséquent, vont souvent de pair avec l'accumulation des mandats. Réponse du maire de la Grande Fosse (3 mandats) : dans un contexte où de tels projets sont menés, la réélection est surtout la preuve que les élus ont su intégrer, mobiliser et convaincre la population.
-

2) Table ronde « Des utopies urbaines aux réalités de demain »

Interpellation : projection du film présentant le projet de Vincent Callebaut pour Paris 2050

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=XDA0OWhyB7s>



• Igor Agbossou

Enseignant-chercheur en Aménagement du territoire et urbanisme à l'Université de Bourgogne Franche-Comté depuis 2008 sur les systèmes multi-agents et l'intelligence artificielle

Demain, la mobilité parallèle va modifier la ville, l'espace urbain et son usage : il s'agit du développement des véhicules autonomes, sans conducteurs et parfois sans passager. Cela va transformer la

voiture en service, avec de nouveaux modèles économiques à développer. Cela va nécessiter des bornes d'alimentation de ces véhicules ou des voiries qui les alimenteront par induction ; certains imaginent de plus que ces véhicules auront des voiries réservées : nous ne savons pas encore comment cela va modifier la ville mais cela va la transformer. Bien évidemment la question de l'acceptabilité est immense, de telles transformations nécessiteront un temps d'adaptation.

Il se peut aussi que l'usage de l'hydrogène se développe, avec des besoins de distribution spécifiques. De même le développement du télétravail, qui a longtemps fait l'objet de réticences des entreprises, mais commence à rentrer dans les mœurs, va modifier le rapport au déplacement, et à la façon de vivre le territoire, avec les lieux de coworking, l'usage des véhicules comme bureau entre deux réunions...

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6I9659> – 23:00



• **François Runge**

Chargé d'études principal mobilité et projets de territoires à l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté

Le projet ASTUS (Alpine Smart Transport and Urbanism Strategies) est également un projet Interreg. Il vise à étudier la question des déplacements dans les secteurs ruraux et périurbains dans l'arc Alpin. L'extension urbaine intensifie la mobilité dans ces territoires où le mode de transport privilégié est la voiture, avec un coût important pour les ménages. On parle de précarité mobile lorsque le coût de la mobilité représente 18 % du budget des ménages.

Il s'agit de réduire cette charge et également de chercher des solutions permettant de réduire les émissions de carbone de l'espace alpin.

Les perspectives sont l'autopartage entre particuliers, l'auto-stop organisé, le covoiturage, mais aussi la relocalisation des services publics ; il faut être très attentifs à cette localisation : par exemple une maison médicale ouverte en périphérie de la ville emmène à la longue les commerces et rend la voiture indispensable pour tous les besoins ; l'organisation de la ville et les aménagements urbains peuvent ou non faciliter les déplacements à pied.

Il importe là aussi de mobiliser les citoyens, et d'organiser les retours des utilisateurs.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6I9659> – 35:40



• **Frédéric Monin-Guenot**

Architecte, Responsable du pôle urbanisme et aménagement au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

La rénovation de la filature de Ronchamp est un projet exemplaire en ce qu'on a su sortir du pessimisme (pertes de population, d'emploi), et des solutions stéréotypées (raser et faire une zone d'activité), pour faire s'exprimer les besoins profonds du territoire et faire un projet sur mesure, valorisant les atouts du site mais aussi de la commune et au-delà (intérêt pour cela du dialogue compétitif). La filature n'a d'ailleurs pas été détruite mais reconstruite en en conservant des éléments emblématiques, permettant d'ancrer le projet dans l'histoire. Aujourd'hui la rénovation est bien avancée et le site rassemble une halle pour le marché, des espaces pour l'artisanat local – y compris de l'artisanat d'art, une galerie d'exposition, un espace de coworking, une salle de musique, un espace omnisports, une cuisine centrale...

Le projet reste dans l'esprit de ce qu'a toujours été cette filature : un endroit évolutif, et polyvalent.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6Ia678> – 0:00

➔ Nous avons retenu des débats de cette deuxième table ronde :

- Réaction sur le film introductif : intérêt des projets enracinés (ex. Filature de Ronchamp) et non pas hors sol, l'avenir n'est pas que dans les métropoles qu'il s'agirait alors de densifier et de verticaliser, il y a d'innombrables territoires à réanimer et revaloriser.
- Télétravail et tiers-lieux enjeux d'une nouvelle génération ?
- Le télétravail opportunité des villes moyennes ? lutter contre le fait métropolitain
- Services et commerces ambulants

3) Table ronde « Initiatives citoyennes et collectives »



• Isabelle Delannoy

Ingénieur agronome, auteur, conférencière et conseillère spécialisée dans le développement durable et la nouvelle économie

Les projets présentés ont eu un point en commun : ils ont fait écosystème avec les besoins du territoire en donnant la parole à tous, et c'est ainsi que les projets dans les territoires redeviennent producteurs. C'est pourquoi il est dommage qu'on finance la technologie (construction?) et non l'animation. Ce sont aussi des projets connectés au passé, or le premier bien commun, c'est l'histoire, premier ingrédient d'un dialogue, à partir duquel les acteurs peuvent exprimer leur complémentarité.

L'exemple de Portland (USA) est édifiant : dans les années 1970, la municipalité, face à la déprise économique, avait envisagé d'agrandir l'autoroute pour faciliter l'accès à la ville, et finalement a fait le choix inverse ; elle a supprimé l'autoroute et a travaillé sur ce qui génère les déplacements et l'activité : elle a eu une approche systémique du problème ; ont été construits des bâtiments multifonctions, ont été aménagés de grands parcs et « jardins de pluie » (cela a permis de gérer les inondations avec un coût inférieur de 66 % à un dispositif traditionnel), et la ville a renoué avec sa rivière ; l'amélioration du cadre de vie a contribué à son essor (entre 1990 et 2014 : +60 % de population, +24 % d'emploi et -21 % d'émission de GES).

La présence d'écosystème vivant augmente la productivité, la régénération sociale, les mobilités douces et le sentiment de sécurité, et diminue le stress ; pour cela les espaces naturels ne doivent pas seulement être accessibles, mais être vus, faire partie du quotidien.

C'est aussi une tout autre appréhension du fonctionnement économique qu'il faut développer ; internet et le « peer to peer » participent de cette nouvelle logique, comme les tiers lieux, le co-working.

Mais ils rendent encore plus impératif le « tout recyclable », car on ne peut penser une société ayant le confort technologique que nous avons sans avoir des procédures de recyclage en circuit fermé. Les matériaux comme le métal sont totalement recyclables et pourtant ils ne sont pas totalement recyclés aujourd'hui. Il faut donc passer d'un modèle de production de masse à un modèle d'usage de masse où la production peut être extérieure mais l'assemblage doit être local, de cette façon toutes les pièces pourront être changées localement et mieux recyclées. Il faut passer d'un modèle d'économie extractive à un modèle symbiotique. En somme, passer à une économie de la croissance sans même la chercher puisque son objectif est le bien-être collectif.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6lc4g7> – 2:00



• **Brigitte Compain-Murez**

Ingénieur-chercheur, Présidente de l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte

Les jardins ancestraux de la Baratte, situés dans la plaine alluviale de la Loire à l'est de Nevers, ont été menacés d'urbanisation à de multiples reprises. Ils ont pu être préservés grâce à l'action de l'association « Saint-Fiacre Loire-Baratte », qui a sensibilisé à la nécessité de préserver ces terres dont la valeur agropédologique a mis des millénaires à se constituer, en expliquant et en « occupant le terrain » : avec des manifestations festives et de promotion de la production locale des jardiniers et maraîchers.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6lc4g7> – 21:30



• **Didier Thevenet**

Directeur de la cuisine centrale de Lons-le-Saunier, Administrateur AGORES

C'est à l'origine une préoccupation de la qualité de l'eau, qui a conduit la municipalité à développer de l'agriculture biologique, et pour en assurer les débouchés à développer l'achat de produits locaux et biologiques par la cuisine centrale. Cela a permis d'assurer une plus grande qualité des repas mais aussi de maîtriser les coûts : le prix est fixé en fonction du coût de revient, et ne dépend pas des marchés ; ainsi le prix du pain est stable depuis 18 ans, et le coût d'un repas scolaire est de 1,60 € ; les vaches sont achetées au juste prix (les vaches sont achetées vivantes, car le code des marchés empêche l'achat local de viande). Cela a nécessité de s'adapter, de cuisiner autrement (cuisson lente de la viande de nuit par exemple), mais a généré des gains importants, sur les coûts, mais également en nombre de repas servis (de 2500 repas en 2000 à 7000 aujourd'hui).

Cela a permis de créer des emplois directs (ils sont passés de 20 à 70 dans la cuisine centrale) et indirects (maintien et agrandissement de l'abattoir, création d'une légumerie). Ils ont travaillé avec les agriculteurs pour les regrouper (dans des AMAP par exemple) et les faire travailler ensemble (et avec des commerces locaux), car ils ne voulaient pas être la seule source de leurs revenus.

De plus, les actions de sensibilisation des enfants, qui viennent voir comment les repas sont préparés, ont fait baisser de 25 % le gaspillage alimentaire. Ils travaillent également avec une nutritionniste pour établir un menu pour chaque soir de la semaine en fonction de ce que les enfants ont mangé le midi, ils inspirent ainsi les parents en manque d'idées et leur permettent de faire manger plus facilement de tout à leurs enfants.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6lc4g7> – 34:00



• **Marie-Odile Crabbe-Diawara**

Administratrice de La Pive Franche-Comté (Monnaie complémentaire comtoise)

La PIVE est une monnaie citoyenne, uniquement papier. D'autres monnaies complémentaires sont à l'inverse exclusivement numériques. Comme l'exige la réglementation, la PIVE ne circule qu'entre les adhérents de l'association qui la porte. Les effets bénéfiques d'une monnaie complémentaire sont qu'elle a un effet de démultiplicateur local, elle incite à consommer localement, cet argent reste donc sur le territoire, elle est donc également créatrice de lien social, c'est une monnaie de l'économie réelle.

Voir son intervention : <https://www.dailymotion.com/video/x6lc4g7> – 45:00

→ Nous avons retenu des débats de cette troisième table ronde :

- nécessité de nouer des partenariats collectivités- industriels- citoyens
 - intérêt de l'économie de la fonctionnalité
-

→ Conclusion : des éléments clefs pour avancer :

- avoir un projet, une vision, de la conviction
 - s'engager dans le long terme
 - participation citoyenne indispensable
 - travailler à l'échelle globale (symbiotique)
 - sensibiliser les habitants et prévoir du temps d'animation
-

→ Pour en savoir plus sur les intervenants :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/presentation-intervenants-colloque_cle5f5c41.pdf

→ Synthèse bibliographique :

• table ronde 1 :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese-table-ronde1_cle671623.pdf

• table ronde 2 :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/synthese-table-ronde2_cle6417ba.pdf

